



Comment refuser un poste sans être licenciée

Par **sgauthier**, le **17/11/2008** à **11:57**

Bonjour,

Je travaille actuellement sur Paris au sein d'une direction.

Suite à la décision d'une ré-organisation, on me propose d'être détachée auprès d'une nouvelle structure qui sera située à l'autre bout de Paris (1.5 heure de transport pour m'y rendre de mon domicile).

En terme de poste, on me propose de travailler sur une autre mission que celle que j'effectue actuellement en étant basée 3 à 5 jours par semaine en province.

Mon contrat de travail indique que je travaille sur Paris. Toutefois, la convention collective précise que, pour les cadres de ma catégorie, une forte mobilité peut être demandée dans l'exercice des fonctions.

La lettre de demande de détachement devrait être envoyée d'ici peu. Que dois-je faire pour pouvoir refuser ce poste mais aussi le détachement dans cette nouvelle structure sans perdre mon emploi?

En vous en remerciant par avance,

S